



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires**

OBJET : Acquisition foncière auprès de M. SALMON pour contribuer à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur le bassin versant de la rivière du Rollard

EXPOSE

La Communauté de Communes a engagé, avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine et le Syndicat Chère Don Isac, un programme de travaux sur plusieurs années pour améliorer la gestion des milieux aquatiques afin de préserver la qualité de la ressource en eau et prévenir les inondations en ralentissant le débit des rivières lors de pluies intenses.

La situation de la parcelle BX n°78 de 13 316 m² située au lieu-dit Les Fougerays à Châteaubriant, entre les bras nord et sud de la rivière du Rollard présente un intérêt majeur pour contribuer à la réussite de ce programme en offrant la possibilité d'une renaturation utile aux deux objectifs de la qualité de l'eau et de la défense contre les inondations.

Le projet n'entre pas dans les critères réglementaires d'évaluation du service des Domaines dans la mesure où la transaction est évaluée à moins de 180 000 €. Néanmoins, le service nous a indiqué que la parcelle BX n°81, située juste à proximité, avait été cédée en 2023 à 2 € le m², sur le même zonage N.

Sur cette base, la Communauté de Communes a engagé des discussions avec le propriétaire qui a confirmé son accord pour une cession de son foncier au prix de 2 € le m².

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 9 décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle BX n°78 sur la commune de Châteaubriant d'une superficie de 13 316 m² (frais d'acte et taxes à la charge de l'acquéreur) ;

- de valider le prix d'acquisition à 26 632 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18 d



Le Président,

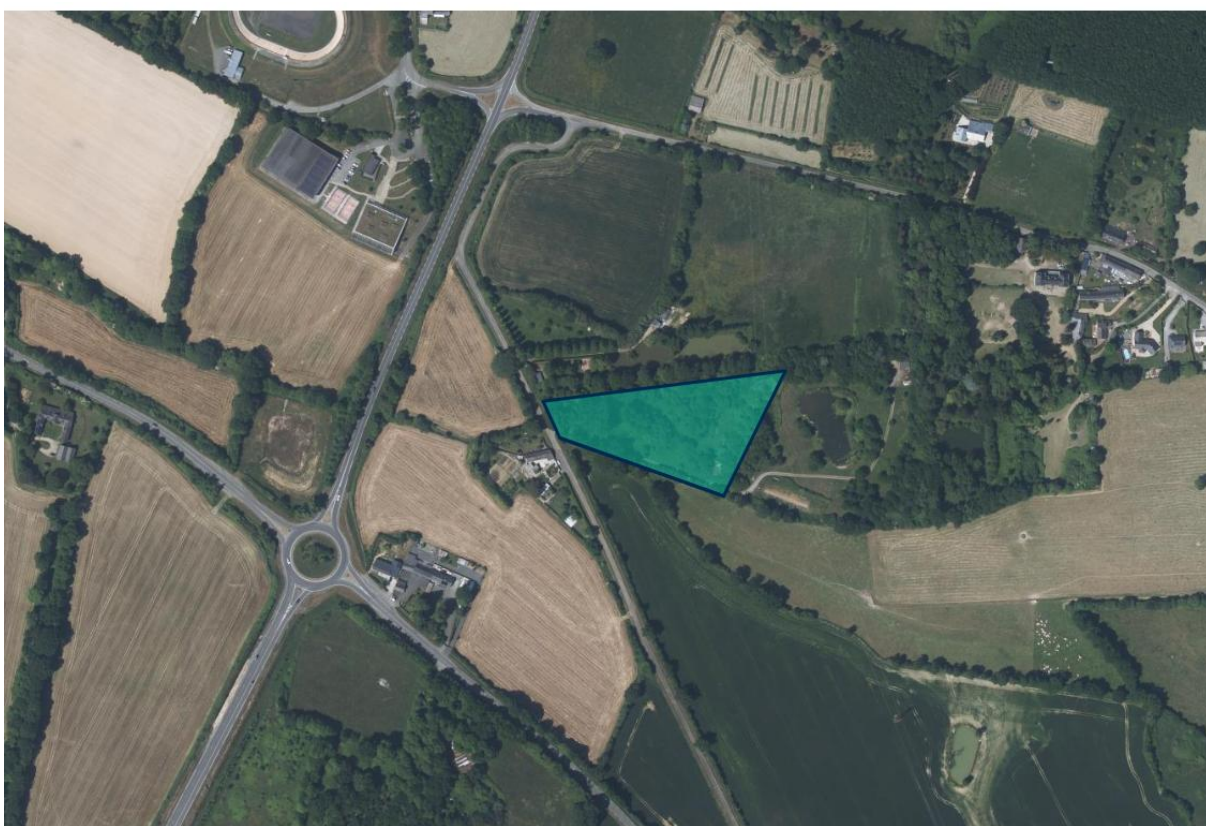


Alain HUNAULT



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires

OBJET : Annexe - Acquisition foncière M. SALMON pour GEMAPI sur bassin Rollard



AR-Préfecture

044-200072726-20251219-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18



Le Président,

Alain HUNAU
Alain HUNAU

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le onze décembre deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAÏ	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025



Le Président,

Alain HUNAUT